

# MILANCIENS RELIGIEUX,

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Mardi 2 Janvier 1849.

No. 32.

DE LA LITTÉRATURE EN 1848

En France, depuis huit mois, la face du monde littéraire a changé autant et plus qu'elle ne change ordinairement dans un siècle. Avec la royauté du pouvoir a disparu la royauté du génie : il n'y a plus d'aristocratie dans les lettres. Devant les barricades de février sont tombés presque autant de célébrités académiques que de soldats; derrière ont surgi, dans les rangs du peuple, plus de penseurs que de mobiles. Tout citoyen discute, péroré, et quiconque se sent tant soit peu capable de manier une plume, homme ou femme, écrit. Jamais littérature ne fut plus active, plus pratique plus universelle.

On étudie la crise commerciale et financière; tout le monde en parle; mais il est plus important encore d'analyser la crise intellectuelle. La première n'est que la conséquence de la seconde. Entre elles aussi se trouve cette autre profonde différence, que là, il y a désespoir, stagnation, et qu'ici on est subitement la mise en œuvre et le crédit. On ne bâtit plus de maisons; mais on bâtit des systèmes. La librairie est morte; mais l'imprimerie travaille. On ne vend plus de livres; mais on vend matin et soir des millions de feuilles périodiques.

Ce mouvement extraordinaire des idées s'arrêtera; c'est un instant de fièvre populaire; mais une exaltation fébrile qui peut laisser des traces dans le tempérament d'une nation comme dans celui d'un malade. J'abandonne à d'autres l'appréciation politique de tout ce qui se passe au jourd'hui; je n'envisagerai le crise actuelle des esprits qu'au point de vue moral et littéraire. La France s'est transformée en un vaste et bruyant atelier de publicistes; voyez ce que la philosophie et le goût peuvent attendre de l'activité de ses ouvriers, de l'actualité de ses œuvres, de l'universalité de ses écrivains et de ses lecteurs.

Qu'on pense et qu'on écrive beaucoup, rien de mieux; la première vie d'un noble peuple est dans son intelligence. Mais qu'on pense sans réflexion, qu'on écrive sans idées conçues d'avance, pesées, choisies, arrêtées, ce n'est pas de la vie, c'est de la fièvre. Or voyez où nous en sommes.

En 1847, Paris, lui seul, éditait déjà chaque matin vingt-deux grands journaux in-folio, à seize, vingt et vingt-quatre colonnes; ce qui représentait une vingtaine de brochures de 60, 80 et 100 pages. Ajoutez-y pour le moins 345 autres publications politiques, scientifiques, littéraires, artistiques, économiques industrielles, qui sous le nom de revues, d'annales, d'archives, de bulletins, de magazines, de musées, d'albums, paraissent par cahiers ou par brochures, ou tous les mois ou tous les quinze jours, ou toutes les semaines ou tous les deux jours. Ce n'était encore rien.

Du 24 février au 23 juin, le nombre des publications périodiques a doublé; et ce ne sont plus des musées littéraires, des annales scientifiques, de poétiques abécédaires, des magazines pittoresques, mais de chaudes théories politiques. En quatre mois seulement, les provinces ont annoncé 37 feuilles périodiques; et la capitale 234 à peu près. Le 31 octobre dernier, le *Journal général de l'imprimerie* en avait enregistré, depuis le mois de mars, près de 450, dont 15 étaient pour Lyon, 11 pour Bordeaux, 5 pour Rouen, 5 pour Nantes, 76 pour les autres villes de province, et 337 pour Paris (1).

Ne parlons que de la presse parisienne. Voilà dans une seule ville plus de sept cents publications périodiques, hebdomadaires et quotidiennes, apparues en huit mois. Un grand nombre, il est vrai, n'ont vécu que quelques semaines ou même quelques jours, mais il en reste assez pour que Paris soit obligé d'écrire et d'éditer chaque jour des milliers d'articles, car les nouvelles publications n'ont pas arrêté les anciennes.

Combien donc faut-il se figurer d'écrivains produisant au jour, à l'heure et presque à la minute, chacun son chapitre de considérations philosophiques, politiques, artistiques, scientifiques et littéraires? La tâche est commandée, mesurée d'avance par le prospectus: il y a tant de pages, tant de colonnes à remplir. Le temps de l'inspiration est limité; la presse est en retard, le courrier n'attend pas!

L'*Echo du soir* et le *Messenger* ont promis de paraître chaque jour, à cinq heures et demie précise; les *Nouvelles du soir*, à six heures; le *Petit Courrier de Paris*, deux heures du matin; ils s'est engagé à publier toutes les nouvelles vingt-quatre heures avant les autres.

Je comprends que des têtes enrichies par de longues et lentes études puissent élever quelques bonnes pages dans une nuit. Ce n'est que l'appubliation de leurs réflexions habituelles aux exigences du moment. Mais le nombre des penseurs de la veille est petit, et le nombre des écrivains du jour est immense.

Dieu me garde pourtant de confondre dans la foule que j'accuse, ces hommes habiles et généreux qui se sont faits publicistes par dévouement à la Patrie, à la Religion; chez qui l'inspiration de chaque jour est soutenue par la science, est réglée par la conscience et le goût. Applaudir à leur activité noble et incessante, c'est un devoir de justice, c'est une sympathie de patriotisme et de zèle religieux.

Mais parmi ces publicistes de toute condition, de tout âge, de tout sexe, qui se sont fait les pères nourriciers du peuple qui, à toute heure, lui distribuent le pain quotidien de la pensée, combien ont laissé à leurs idées le temps de mûrir? Pour élever, il faut avoir conçu; pour être fécond, il faut s'être donné le temps d'arriver à la virilité de la pensée.

Je n'examine point ici la valeur intrinsèque des considérations et des théories: je trouve leur défaut dans leur rap-

idité même. Ce n'est pas dans une heure de réflexion, ou plutôt d'exaltation fébrile, entre un punch et sa lampe, qu'on fait de la philosophie sociale ou religieuse, pas même des théories littéraires.

Je ne rappellerai à ces rapides écrivains ni le précepte d'Horace, *nonum primum in annum*, ni l'exemple de J.-J. Rousseau, se faisant gloire de ses lenteurs, " méditant dans son lit, à yeux fermés, tournant et retournant dans sa tête avec des peines incroyables, " les quelques périodes qu'il dictait le matin à Mlle Levasseur, lorsqu'elle venait allumer son feu. Ils me répondraient qu'ils ne font pas des périodes; qu'ils ne travaillent pas pour l'immortalité, mais seulement pour le lendemain.

Ainsi jamais on n'écrit plus vite; et cependant jamais on n'aurait du écrire avec plus de lenteur et de maturité. Vous écrivez pour le lendemain, c'est-à-dire que dès le lendemain vos théories seront mises en pratique. Si Platon, qui travailla pour l'immortalité, qui devait être jugé par la Postérité, avait été aussi rapide dans la rédaction de sa  *République*, il n'aurait compromis que sa réputation de philosophe; et vous, merveilleux improvisateurs, vous compromettez la France. Dans une littérature pratique comme celle d'aujourd'hui, l'inspiration, la soudaneté de la pensée ont plus de dangers que jamais. On improvise des odes, des chants patriotiques, et non pas des doctrines, des Constitutions.

Le plus sublime et le plus fécond de nos chansonniers ne s'est pas en législateur parce qu'il était grand poète; et l'avenir, juge sévère de sa morale, lui saura gré d'avoir su distinguer la politique de la verde.

Lyriques par l'éclair de la pensée, la plupart de nos chauds publicistes le sont encore plus, et d'une façon plus dangereuse, par l'exécration des passions populaires. Si l'application de leurs théories est immédiate, l'action de leurs colères électrolytiques est encore plus facile et plus instantanée.

Rappelons-nous que 150 journaux parlèrent et crièrent à la fois en 89; que 140 publications nouvelles doublèrent les discussions et les clameurs de 90; et qu'en 93, sept à huit cents organes de la presse avaient réuni la France, avaient lutté de verve et de patriotisme.

Autant notre seconde République se distingue de la République d'alors, autant la littérature de 1848 devrait se distinguer de la littérature de 1793.

Pourquoi nos publicistes, précepteurs du peuple, font-ils moins calmes moins dignes que ce noble peuple ne l'a été dans la chaleur même de sa victoire? Organes des pensées de la nation, parlez comme elle doit, comme elle veut agir, avec noblesse, avec maturité. Vous dites que le peuple écoute, et qu'il juge. Mais vous parlez tout à la fois, et en mille sens divers, et à des millions d'arbitres; et la sentence doit être immédiate! Autant la sagesse s'alarme du nombre et de l'incessante activité des publicistes, autant elle redoute l'universalité des lecteurs.

Le troisième caractère de la littérature d'aujourd'hui, c'est sa forme et sa destination populaire. La moitié des journaux s'adressent directement au peuple, et n'ambitionnent que le suffrage des rues. J'en appelle à leurs titres. Ils se nomment: le peuple, le peuple constituant, le populaire, l'Écho du peuple, l'écho du peuple, le tribunal du peuple, l'ami du peuple, le bon sens du peuple, l'esprit du peuple, le triomphe du peuple, la souveraineté du peuple, le fanal républicain, l'éclairer français du peuple souverain; la voix des clubs, journal quotidien des assemblées populaires; l'aimable faubourien, journal de la canaille; les murs de Paris; journal de la rue; le gamin de Paris, la carnagole, journal des enfants de Paris; le journal des pauvres, prix annuel: 1 franc 50 centimes, etc., etc.

Chaque arrondissement, chaque faubourg, chaque club a son organe périodique. Les femmes elles-mêmes ont leurs journaux. C'est la voix des femmes, journal socialiste et politique; c'est l'opinion des femmes; le volon, par la citoyenne sans-peur; la politique des femmes, journal publié pour les intérêts des femmes, et par une société d'ouvrières.

Au bas de ce fragment de catalogue, résumé de notre littérature de 1848, page qui donnera plus à penser que toute critique, je n'opposerai qu'une simple réflexion. Elle n'est fournie par les confessions de Rousseau, que je cite pour la seconde fois, parce qu'il fut le plus extravagant apôtre de nos révolutions sociales. Il dit, en parlant du malheureux effet de ses lectures d'enfance, lectures sans choix et multipliées à l'excès: " Ces émotions confuses, que j'éprouvais coup sur coup, n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir."

On avoue que le peuple n'est encore qu'à l'enfance de la vie nouvelle qu'on veut lui créer; pour le régénérer, on lui fait lire avec excès des milliers de théories contradictoires, et l'on espère que, le choix fait, la sentence portée, il ne lui restera rien de tant de notions bizarres sur la vie humaine, sur la religion, sur la société; et qu'il se guérira de cette exaltation, de cette fièvre d'idées et de lectures!

Je ne crierais pas à ma patrie ce que Dante, exilé de la sienne, lui cria dans un mouvement d'ironique colère:

" Oh! lui, suis très-joyeux: tu as bien de quoi l'être. Te voilà riche; te voilà en paix; te voilà sage! Si je dis vrai, les faits le prouvent."

" Athènes et Lacédémone, qui firent les lois antiques, ont montré, dans l'art de bien vivre, peu de savoir-faire, en comparaison de toi, qui fais des règlements si subtils qu'à la fin novembre n'arrivera pas ce que tu filas en octobre."

Non, en la voyant avec le poète, sans repos sur son lit, comme une malade; et changeant de place pour soulager sa douleur, du fond de ma retraite littéraire, je prie silencieusement pour elle, comme on prie pour une mère, à l'heure d'une fièvre ardente; et j'adopte cette autre strophe du même poète, dictée par l'amour et par l'espérance.

" O grand Dieu, qui, sur la terre, sus crucifié pour nous, tes regards se sont-ils donc tournés, ailleurs? ou plutôt n'as-tu pas permis ce grand bouleversement pour la préparation de quelque bien qui, dans l'abîme de ton conseil, échappe à notre vue? "

A. C...r.

ÉTRANGER.

SUISSE.—Nous recevons communication de la protestation suivante du chargé d'affaires du Saint-Siège en Suisse, contre l'emprisonnement de Mgr. l'évêque de Lausanne et Genève. On sait que le cardinal Soglia a envoyé aussi une protestation directe au nom du Souverain-Pontife:

AU GOUVERNEMENT DE Fribourg.

Lucerne, ce 31 octobre 1848.

" J'ai appris que Sa Grandeur Mgr. Etienne Marilley, Evêque de Lausanne et Genève, a été, le 25 du courant, enlevé par la force armée de sa résidence épiscopale de Fribourg, et transporté au château de Chillon.

" En présence d'une telle mesure, inusitée en Suisse depuis des siècles et exécutée à une époque de civilisation et de liberté, je ne saurais, pour ce qui me concerne, garder le silence. Je dois à la charge que j'ai l'honneur de remplir auprès de la confédération suisse, de vous adresser cette lettre en vous présentant les observations suivantes:

" La cause principale de ladite mesure se trouve dans le refus qu'a fait Mgr. Marilley de se soumettre aux sommations que vous lui avez adressées. Or, c'est uniquement dans ce que la conscience lui défendait qu'il ne s'y est pas soumis. Je ne dois pas croire, monsieur le président et messieurs, que vous ayez voulu contraindre sa conscience, parce que ce serait porter atteinte à ce que l'homme a de plus sacré. Cependant, en voulant excuser l'intention, on trouve dans votre ultimatum une véritable contrainte de fait, puisque vous y sommeriez Sa Grandeur de se soumettre sans restrictions à la Constitution cantonale, tandis que celle-ci, en garantissant l'exercice de la religion catholique, la réserve dans les limites de l'ordre public et des lois. Si l'on ne veut point de réserve dans la soumission au statut cantonal, on n'en doit apporter aucune à l'exercice de la sainte religion.

" En outre, dans les sommations faites à Mgr. l'évêque et dans vos lois, il y a des exigences touchant la discipline générale de l'église, qu'un évêque ne peut pas accorder. Il n'appartient qu'au Saint-Père de modifier cette discipline pour des motifs graves et légitimes. Tant donc que ces modifications ne sont pas obtenues, l'évêque doit se soumettre à la discipline existante et la faire respecter.

" Quant à ces modifications que vous pourriez désirer, je sais que Sa Grandeur vous a invités plus d'une fois, directement ou indirectement, à vous entendre avec le Saint-Siège. Je ne puis moi-même que vous réitérer cette invitation, par ce que c'est là l'unique moyen de terminer toutes les difficultés et de rétablir le calme et la sécurité parmi les populations catholiques. Car vous ne l'ignorez pas, monsieur le président et messieurs, les mesures que vous avez adoptées à l'égard de Mgr. Marilley inquiètent tous les bons catholiques du diocèse, qui se voient privés de l'action de leur pasteur; elles inquiètent le clergé et étonnent tous les honnêtes gens de la confédération, à quelque confession qu'ils appartiennent, sans parler de l'effet qu'elles produisent plus loin. Elles peuvent aussi amener de fâcheuses conséquences, dont on ne saurait calculer la portée.

" Je dois de plus vous faire remarquer que ces mesures déplorables sont en opposition soit avec le pacte fédéral qui va passer, soit avec la constitution qui le remplace. Et comme le statut de l'incorporation qui garantit la liberté de culte est placé au-dessus de toutes les constitutions cantonales, on ne doit s'écarter de celui-ci, ni dans la teneur de ces constitutions, ni dans leur interprétation.

" Mais devant à un gouvernement catholique, qui doit et déclare vouloir respecter la religion catholique, il me suffira de lui signaler, dans un but de conciliation et de paix, la gravité de ces mesures par rapport à la religion, pour l'engager à rendre la pleine liberté à son évêque. Elles portent atteinte à la liberté de culte, à l'inviolabilité des évêques, pasteurs sacrés, restés de la plus haute dignité dans la hiérarchie d'ordre instituée par Jésus-Christ lui-même, et destinée par son vicaire sur la terre, le père commun des fidèles, à gouverner une portion des enfants de l'église. Elles portent atteinte aux lois générales de l'église, aux droits sacrés du Saint-Siège, dont le Saint-Père est le dépositaire, et doit pour cela maintenir l'indépendance pastorale dans l'administration des diocèses.

" Ainsi, messieurs, si d'un côté mon devoir m'oblige à protester, comme je proteste en effet, contre l'arrestation de Mgr. Marilley en réclamant sa mise en liberté, de l'autre je vous prie de peser mûrement les réflexions que je vous présente, afin qu'elles vous engageant à accomplir au plus tôt cet acte de justice, en espérant alors que les négociations que vous entameriez avec le Saint-Siège seront couronnées de succès.

" J'ai l'honneur, Monsieur le président et Messieurs, de vous assurer de ma haute considération,

" J. BOVIER, *commissaire d'honneur de Sa Sainteté, chargé d'affaires du Saint-Siège.*

—Nyon.—On lit dans une correspondance de la *Gazette de Lyon*,

" Est-il vrai que la Constitution fédérale et la liberté religieuse viennent d'être violées dans notre ville? Le gouvernement du canton de Vaud vient de retirer à notre curé, M. Rossiaud, l'autorisation de desservir notre chapelle. On prétend que le motif de cette mesure est que M. Rossiaud, comme tous les curés du canton, s'est refusé de lire une exhortation religieuse que le conseil d'Etat lui avait envoyée toute faite à l'occasion du Jeûne fédéral."

" La Suisse révolutionnaire recueille les fruits de sa commuence avec les radicaux badois. On se rappelle que ces derniers sont deux fois entrés dans le grand-duché, porteurs d'armes qui leur avaient été fournies par le radicalisme suisse. L'envoyé du vicariat de l'empire vient de présenter à ce sujet au président de la diète et du vort une note qui par son style, se rapproche beaucoup plus d'un manifeste de guerre que d'une communication diplomatique ordinaire. L'Allemagne y demande péremptoirement satisfaction pour le passé et des garanties pour l'avenir; à défaut de quoi elle réunira un cordon d'observation sur son extrême frontière du côté de la Suisse.

—ANGLETERRE.—Il existait à Londres plusieurs écoles

catholiques pour les pauvres; mais il n'y en avait pas qui fussent ouvertes chaque jour pour l'éducation de la classe moyenne. Cette lacune sera comblée au mois de janvier prochain: une école de ce genre va être mise en exercice avec la coopération de maîtres célèbres par leur habileté et les succès qu'ils ont remportés aux universités d'Oxford et de Cambridge, dont ils faisaient partie avant leur conversion. Le comte d'Arundel et Surrey est un des principaux fondateurs de cette excellente œuvre; et l'école est placée sous la haute surveillance de Mgr le coadjuteur.

" Le collège de Saint-Cuthbert, près d'Ushaw, est destiné à l'éducation du clergé du district septentrional et des districts d'York et de Lancaster, qui, comme on sait, y étaient réunis avant 1840. Ce collège s'est distingué par le grand nombre de prêtres qui y ont été élevés, et parmi lesquels nous devons citer cinq des Evêques anglais, aujourd'hui en fonctions; et le célèbre historien Lingard était un de ses premiers professeurs. Ce collège n'avait pas d'église. Il vient, après plusieurs années d'efforts et de sacrifices, d'être doté d'un admirable monument élevé sur les dessins de l'illustre Pugin. Cette église a été consacrée dans le mois d'octobre dernier par le nouveau vicaire apostolique, Mgr Stogarh, en présence de quatre de ses vénérables collègues, NN. SS. Briggs, ancien recteur du collège; Brown, de Galles; Chaucher, de Northampton; et Wiseman, qui a fait le sermon. Au nombre des bienfaiteurs, il faut placer en première ligne S. S. le Pape Pie IX, qui, à travers les soins multipliés du gouvernement de l'Eglise universelle, a daigné s'intéresser à ses enfants des pays les plus lointains, et a fait don à l'église nouvelle du corps de saint Sepimien, martyr.

" Depuis le 1er juin de cette année, quatre églises ont été ouvertes au district de Lancaster; trois ont été construites pour la seule ville de Manchester.

COLLÈGES D'IRLANDE.—Une correspondance étrangère a annoncé que les collèges mixtes, projetés par le gouvernement anglais pour l'Irlande, n'ont pas obtenu l'approbation du Saint-Père; qu'une commission spéciale avait été établie pour cette affaire si importante, et que l'opinion de la majorité de cette commission a été approuvée par le Saint-Père le 8 octobre. Nous pouvons assurer, dit le *Giornale Romano*, qu'aucune commission spéciale n'a été instituée, mais que cette affaire a été examinée par la S. Congrégation qui l'avait déjà discutée l'année dernière, et que le Saint-Père a approuvé la décision unanime qu'elle a portée.

COCHINCHINE.—Une lettre de M. Galy, missionnaire apostolique, publiée par le *Siècle*, contient le récit suivant sur l'état de la religion catholique dans le royaume annamite:

" Mai 1848.

" Nous sommes toujours renfermés dans nos trous; quoique je ne m'y ennuye pas assurément, je ne serais pas fâché néanmoins d'aller respirer un peu l'air de la campagne. On parle beaucoup du retour prochain de la paix; nous avons appris depuis long-temps à ne plus attendre notre délivrance des secours humains. Tout notre espoir repose sur Dieu et sur sa sainte mère. Mgr. de Bâle, coadjuteur et mon intime ami, qui a pour Marie une affection particulière, a fait venir d'élever une église en son honneur, si elle nous obtient la liberté de religion. J'ai remarqué que depuis que le roi Thieu-tri est mort, cet événement a beaucoup amélioré la position des chrétiens: son successeur, qui est un jeune homme de dix-huit ans, ne paraît pas disposé à nous persécuter. Les mandarins se sont bien radoucis, on assure même qu'un d'entr'eux a présenté une supplique au roi pour demander l'abolition des édits de Minh-manh. Sur dix mandarins dont se compose le conseil du nouveau roi huit ont été pour la liberté religieuse. Comme vous le voyez ce sont autant d'acheminements vers la paix, et nous ne doutons pas que ce ne soit l'ange Marie qui inspire peu à peu à nos gouvernants des sentiments plus humains; nous n'en sommes pas moins obligés de nous cacher avec soin; les lois de Minh-manh subsistant toujours, les mandarins des provinces qui n'ont reçu aucun contre-ordre continuent à se régler sur elles; ils regarderaient encore comme une très-bonne fortune la prise d'un missionnaire.

" L'abbé Castex est avec Mgr Retord; il n'a pas quitté Sa Grandeur depuis qu'il est au Tong-King; nulle part il n'aurait pu trouver un meilleur ami ni un plus habile maître. L'abbé Borelle est en Basse-Cochinchine. Dès son entrée en mission, il est passé par les épreuves les plus rigoureuses de l'apostolat; il fut sur le point d'être pris, avec Mgr. d'Anoupol, lequel serait tombé au pouvoir des mandarins pour la troisième fois; après avoir fait bien des gites, il est allé tranquillement dans un trou, où il forme des élèves, et où il dirige la chrétienté qui lui est confiée. L'intérieur de l'abbé Pourquier est parti, je crois, pour la Tartarie; il devait d'abord venir au Tong-King; à son grand regret, notre procureur de Macao changea sa destination.

UN FAIT CURIEUX SI VRAI.—Voici une nouvelle qui fait cependant un serpent de mer qui émeute la presse depuis tantôt un mois. *Communication ouverte entre la mer des Antilles et le grand Océan.*—Personne n'ignore les nombreux efforts tentés par les ingénieurs de ces compagnies, pour le percement de l'isthme de Panama. Tout a été inutile jusqu'à ce jour. Cependant voici que d'une partie de l'Amérique voisine de l'isthme, et où personne encore n'avait porté ses investigations, nous recevons une nouvelle singulière, et qui si elle est vraie tranchera un des problèmes les plus importants que se sont posés les nations modernes. Nous la donnons sous toutes réserves. Un médecin français établi à Vera Paz, et autant à l'exercice de son art la gestion agricole de vastes propriétés, aurait, à la suite de fouilles entreprises pour établir un canal qui permit de transporter les denrées à la mer, rencontré au fond du golfe de Honduras, l'ouverture d'un canal monumental de soixante-quinze mètres de largeur, se dirigeant en droite ligne vers le sud est, et dont les parois sont construites d'énormes pierres grossièrement taillées. On aurait suivi les deux parois, toujours parallèles, dans une étendue de plusieurs lieues.

Arrivé au pied des montagnes où brûle le volcan de Fogo, on aurait pénétré, après avoir coupé des arbres gigantesques qui en obstruaient l'entrée, sous une voûte de granit d'une hauteur et d'une largeur égale à celle de la cathédrale de Mexico, et on se serait trouvé dans un grand